

COMMISSION ÉCOLOGIE URBAINE

Compte Rendu de la réunion Ecologie Urbaine du 20-01-2015

Participants

Nom Prénom	Association	A/E	Nom Prénom	Association	A/E
Agostini Bruno	CIL Grand trou	A	Maillon Josette	CIL Villette Paul Bert	E
Berquand Pierre	CIL Saxe Brotteaux	A	Mordant Monique	CIL Saint-Just et très. UCIL	A
Canavate Julien	CIL Bienvenue au Vernay	A	Nantermet Roland	CIL Sans Souci	E
			Perret Françoise	CIL Monplaisir	A
Clerc Evelyne	CIL Collonges Val de Saône	A	Perrin Bernard	CIL Monplaisir	A
de Ciantis Sophie	CIL Saxe Brotteaux	A	Quagliari Régis	CIL Sans Souci	
Ducluzeau Roland	CIL Mutualité Préfecture Moncey		Robert Vincent	Sauvsol, presqu'île Sud-Confluence	A
Fournier Gérard	CIL Sauvons les pentes	A	Seigne Marius	ACUPE Ste Foy-les-Lyon	
Joumard Raymond	C.I.L. Gerland-Guillotière		Vincent Paul	SEVDOR	

E = Excusé, A = Absent

Plusieurs membres habituels de la commission étant indisponibles, la commission s'est tenue avec une assistance plus réduite que d'habitude.

1. Approbation du compte rendu précédent

Le compte rendu précédent est approuvé.

La pièce jointe sur les Espèces Exotique et Envahissante sera diffusée très prochainement.

2. Actions de sentinelle des CIL dans la Lutte contre l'ambroisie

Pierre Diamantidis, précédent Président de cette commission, actuellement adjoint à la mairie de Champagne et élu communautaire, chargé de la communication sur la lutte contre l'ambroisie, **viendra nous présenter ses actions et celles de la Métropole et de l'ARS, dans la lutte contre l'ambroisie, lors de notre prochaine réunion du 10 Novembre (17heures)**. Cette présentation, nous aidera à réfléchir à l'orientation de nos propres actions qui devraient se limiter à l'information des citoyens, à la vigilance et l'alerte (travail de sentinelle), vis à vis des faiblesses des actions institutionnelles et à des actions complémentaires, en cas de faiblesse.

Il est rappelé les actions récentes entreprises dans la lutte contre l'ambroisie.

Régis Quagliari décrit les actions qu'il effectue dans le 3^{ème}, grand arrondissement, particulièrement affecté par l'ambroisie et aussi arrondissement dans lequel est élu Thierry Philip, également vice-président de la Métropole de Lyon, chargé de l'Environnement, de la Santé et du bien-être dans la ville, sujet qui englobe la lutte contre l'ambroisie. Régis s'est investi personnellement pour arracher des plants, notamment lors des pics de pollution les 8 Juillets et 9 Août, mais s'est senti particulièrement seul dans ses actions.

Une quantité notable d'ambroisie a été détectée sur l'esplanade Mandela (entre Part-Dieu et Félix Faure). Suite à une alerte auprès du RNSA, par Régis, la ville est intervenue le 6 Octobre 2015, 28 jours (moins d'un mois) après l'alerte. Cependant, au lieu de l'arracher ou couper, il a constaté que les services ou plutôt les sous-traitants intervenant se contentent de couper les fleurs ! Il a constaté que le travail de fauchage, était irrégulièrement effectué, correctement près de la Part-dieu, jusqu'à très mal fait au bout de terrain. Il a constaté que ce travail n'a pas été contrôlé.

Dans le 7^{ème}, Raymond Joumard a arraché quelques plants sur les berges, rive gauche du Rhône, et dans le parc de Gerland. Il a fait un signalement d'ambroisie, découverte notamment, comme chaque année, au pied de l'agence de l'eau. Quelque temps après, il a pu vérifier que l'emplacement avait été entièrement fauché et replanté par la ville.

Raymond Joumard rappelle qu'il a organisé une présentation a été dans le 7^{ème}. L'introduction a été faite par Thierry Philip que l'on remercie d'avoir réaffirmé l'engagement de la métropole de lutter contre l'ambroisie et nous a félicités de notre initiative. La présentation de l'Observatoire de l'ambroisie, du RNSA, de l'ARS, du docteur Bouvier a été d'une qualité remarquable. On a cependant regretté que l'assistance très motivée n'ait été pas très large, malgré la publicité importante faite par le CIL Gerland Guillotière. Est-ce parce qu'il a fallu renoncer, impromptu, à la salle des mariages de la mairie du 7^{ème} ?

Est-ce à cause de l'insuffisance d'engagement du Conseil de Quartier qui devait s'impliquer, mais n'était pas représenté ? Ou tout simplement faut-il constater, une fois de plus qu'il est plus efficace d'intervenir dans des réunions que de motiver le public à se déplacer ?

La Métropole Grand Lyon aurait créé un service complémentaire pour gérer les actions contre l'ambrosie et la sous-traitance. Globalement, malgré diverses imperfections, du type de celles indiquées, le groupe reconnaît que la Métropole et la ville de Lyon se sont beaucoup plus impliquées dans cette lutte qu'il y a quelques années. Les problèmes de l'ambrosie restent graves dans les départements limitrophes particulièrement infestés, mais visiblement insuffisamment impliqués : l'Ain, tout proche, l'Isère, et la vallée du Rhône. Des membres des CIL ont décidé d'intervenir directement auprès de 20 communes de l'est Lyonnais, en choisissant les chefs lieu de canton, en Isère et dans l'Ain.

Néanmoins, l'opinion de la commission est qu'une amélioration notable des actions de proximité de la ville de Lyon serait renforcées en respectant l'esprit de la demande du préfectorale qui demande de désigner des référents (élus, personnels techniques, volontaires), dans chaque mairie d'arrondissement (comme dans les mairies de la Métropole) pour mieux assurer (gratuitement) la prévention, la formation et la détection et pas seulement 2 référents à la Mairie Centrale de Lyon.

Régis Quagliaro nous rappelle qu'il fera une **présentation sur les polluants du Grand Lyon et les substitutions d'énergies à envisager le jeudi 22 octobre 2015 à 20 heures à la Maison des Associations, 36 avenue Lacassagne 69003**, en perspective de la COP 21 de décembre 2015, en utilisant des photos réunies par un groupe de travail du CIL Sans Souci.

3. Les tests de moteurs diesel et l'impact sur le bilan carbone

L'actualité a démontré la tricherie sur les émissions par les véhicules diesel de certains constructeurs, qui peinent à respecter les contraintes de la norme Euro6. Cette émission concerne très vraisemblablement non seulement les émissions de polluants, mais les émissions de CO₂.

Un bilan carbone est effectué par les services institutionnels pour calculer si les émissions d'une part et l'absorption naturelle d'autre part expliquent les émissions dans l'atmosphère. Selon Régis Quagliaro, les calculs révèlent des écarts non expliqués.

Il est invité à faire un exposé de ce problème dans une prochaine réunion.

Roland pose la question des **bus municipaux qui roulent au diesel**, qui a déjà fait l'objet de remarques, dans notre étude sur la pollution. Même si statistiquement ils ne constituent que quelques pourcents des véhicules, en ville, ce sont les seuls à circuler librement dans certaines rues, et de plus avec des puissances importantes. D'autant qu'il n'existe pas sur leur ligne de tronçons de parcours pour dégommer le moteur et nettoyer le filtre à particules, comme le font les camionneurs. Les trolleybus, plus contraignants en installation ont malheureusement été remplacés progressivement par des bus. De ce fait, les fournisseurs sont devenus rares. Du point de vue pollution, il faut le regretter et nous souhaiterions que soit inversée la tendance actuelle. Je rappelle cependant que des essais de véhicules à batteries sont en cours. Mais avec quelles contraintes d'autonomie ? Paris prévoit d'interdire aux véhicules diesel de pénétrer dans l'enceinte du périphérique à horizon 5 ans. D'un point de vue économique, une telle mesure serait à planifier aussi pour Lyon, sans exception pour les bus.

4. La transition énergétique

La transition énergétique concerne l'avenir de la planète et se joue largement dans les villes où vit la majorité de la population. Nous prévoyons d'y consacrer du temps cette année, en accord avec l'actualité : loi sur la transition énergétique, COP21, pastilles, accès urbains, tricherie sur les tests de respect des normes Euro6, incitations et mise en œuvre de BBC etc...

Raymond Joumard a fait une présentation sur le projet de **loi sur la Transition énergétique**, fournie en annexe. Je vous en recommande fortement la lecture avant d'assister à la présentation de la suite.

Cette présentation est une introduction aux travaux suivants, sur l'évolution à horizon 2030 :

- ⇒ le processus de choix des sources d'énergie primaire pour fournir l'énergie électrique,
- ⇒ les bons critères de choix des autres types d'énergies (combustibles),
- ⇒ les actions efficaces pour atteindre les objectifs généraux de la loi (moins de CO₂ et de pollution, compétitivité...),
- ⇒ l'effet des progrès techniques espérés,
- ⇒ les évolutions énergétiques crédibles, économiquement et écologiquement, et le bilan énergétique 2030 vraisemblable.

5. Prochaines réunions

Compte tenu des congés, la prochaine réunion est fixée au mardi 10 novembre à 17 heures à la MRE, 32 Rue Sainte Hélène, avec une intervention de Pierre Diamantidis sur l'ambrosie.

Des membres de la commission indiquent que le mardi ne leur convient pas. En conséquence, étant personnellement pris le 3^{ème} lundi du mois, je propose de déplacer les réunions suivantes aux Juedis : le **15 Décembre 2015**, puis le **20 Janvier 2015**.

Les thèmes traités lors de nos prochaines réunions porteront en partie sur **les économies d'énergie et l'écologie** (et leur rapport parfois conflictuels).

La salle étant occupée à 18h30, nous cessons notre réunion.